

**Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-BIC-PROV-30-30-20-12/09/2012

Date de publication : 12/09/2012

BIC - Provisions pour risques et charges - Charges afférentes aux immobilisations - Provisions pour renouvellement des immobilisations exploitées par des entreprises tenues à une obligation de renouvellement

Positionnement du document dans le plan :

BIC - Bénéfices industriels et commerciaux

Provisions

Titre 3 : Provisions pour risques et charges

Chapitre 3 : Provisions pour charges afférentes aux immobilisations

Section 2 : Provisions pour renouvellement des immobilisations exploitées par des entreprises tenues à une obligation de renouvellement

1

Ces provisions seront examinées dans l'ordre suivant :

- champ d'application et conditions de déduction (sous-section 1, [BOI-BC-PROV-30-30-20-10](#)) ;
- modalités de déduction et sort de la provision (section 2, [BOI-BC-PROV-30-30-20-20](#)).